

Ecrit par Echo du Mardi le 4 avril 2025

BAM! SPORTING CLUB





Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 31 octobre 2025 Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 avril 2025 sous réserves d'incidents





Ecrit par Echo du Mardi le 4 avril 2025



CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 22/03/2025 il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BAM! SPORTING CLUB

Capital social: 3 300 euros.

Siège social: 10 Rue des Aulnes - 84310 MORIERES-LES-AVIGNON

Objet : Le commerce de gros de toutes boissons.

Président: M.BIGEY Cédric, demeurant 10 Rue des Aulnes - 84310 MORIERES-LES-AVIGNON.

 $\textbf{Clause d'agr\'ement}: Les \ statuts \ contiennent \ une \ clause \ d'agr\'ement \ des \ cessions \ de \ parts, \ sous$

réserves des dispositions de l'article 29.

Clause d'admission :Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses

actions, chaque action donnant droit à une voix, sous réserves des dispositions de l'article 29.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON.

